



CHARTRE QUALITE

La charte qualité de l'organisme de formation se construit autour des valeurs suivantes :

1. Identifier les besoins en termes de compétences du client afin d'adapter le contenu et les modalités de la formation
2. Transmettre des connaissances actualisées, correctes et dans le respect de la propriété intellectuelle.
3. Actualiser le niveau de connaissance
4. Transmettre tous les documents nécessaires à la gestion administrative de la formation et à l'acquisition des connaissances.
5. Entretenir avec les bénéficiaires des formations des échanges empreints de correction et de neutralité.
6. Avoir une posture professionnelle empreinte de respect vis-à-vis du client et des bénéficiaires.
7. Ne formuler aucune remarque d'ordre personnel ou de jugement qui pourrait porter atteinte à l'intégrité du bénéficiaire.
8. Ne formuler aucune remarque à caractère raciste ou ethnique.
9. S'interdire tout abus d'autorité ou de pouvoir lié à sa position d'intervenant formateur.
10. Ne pas communiquer à des tiers des informations relatives à des situations individuelles ou des données conflictuelles.

Azur-Ergo - 48 Rue Gilles Bouvier – 76300 Sotteville-lès-Rouen

Tel : 06.36.10.95.63 – sophie.clevers@azur-ergo.fr – www.azur-ergo.fr

N° SIRET 88021981100010 – Code APE 7490B – Habilité IPRP

Entreprise non soumise à la TVA selon Art. 293 B du code CGI – facture net de Taxe

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°28 76 06109 76 auprès du préfet de région de Normandie